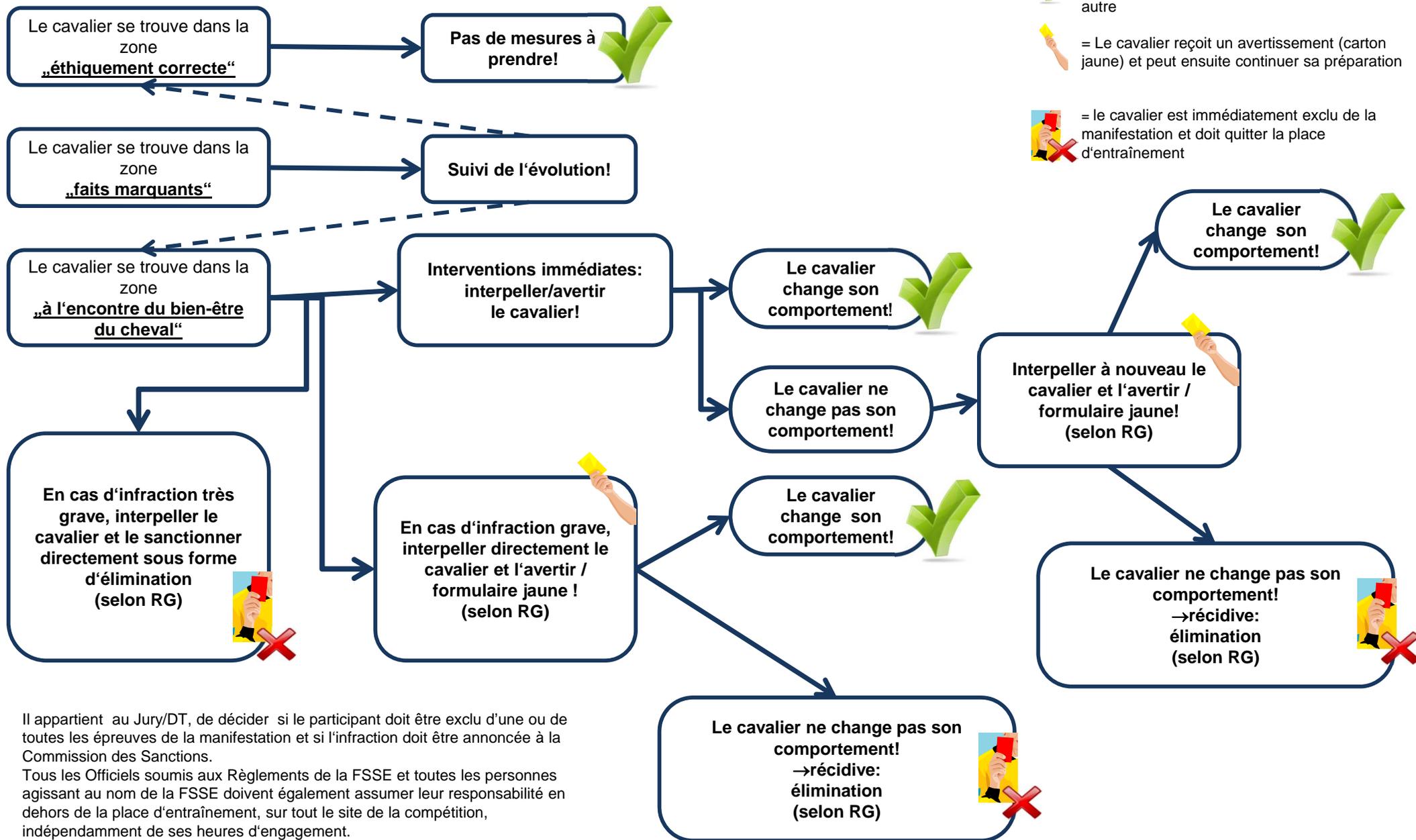




Surveillance sur la place d'entraînement

Fil conducteur pour le juge



= Le cavalier peut continuer à se préparer sans autre



= Le cavalier reçoit un avertissement (carton jaune) et peut ensuite continuer sa préparation



= le cavalier est immédiatement exclu de la manifestation et doit quitter la place d'entraînement

Il appartient au Jury/DT, de décider si le participant doit être exclu d'une ou de toutes les épreuves de la manifestation et si l'infraction doit être annoncée à la Commission des Sanctions.
Tous les Officiels soumis aux Règlements de la FSSE et toutes les personnes agissant au nom de la FSSE doivent également assumer leur responsabilité en dehors de la place d'entraînement, sur tout le site de la compétition, indépendamment de ses heures d'engagement.